

« TOUAT TERKI TRANS »

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 300,00 euros
Siège social : 02 bis, rue Henri Manigart – 93300 Aubervilliers
RCS n° 833 204 209

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2026

L'an deux mille vingt-six

Le 22 mai à 14 heures

Les associés de la société « TOUAT TERKI TRANS » se sont réunis au siège social sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

Mme TOUAT Ferroudja,
Née le 28/11/1952 à Ait Yahia (Algérie),
De nationalité : française,
Demeurant : 02, rue Henri Manigart – 93300 Aubervilliers

et

Monsieur TERKI Yannis,
Né le 14/05/1990 à Aubervilliers (93),
De nationalité : française,
Demeurant : 21, av Georges Sand – 93210 Saint-Denis

L'assemblée étant ainsi régulièrement constituée, peut valablement délibérer selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Transfert de siège**
- 2) Pouvoir pour l'accomplissement de formalités**

Après avoir délibéré, la collectivité des associés décide les résolutions suivantes :

FT YT

PREMIÈRE RÉOLUTION :

La collectivité des associés décide de transférer son siège social ;

Du 02 bis, rue Henri Manigart – 93300 Aubervilliers

Au 100/108, av du Général Leclerc / lot 207 – 93500 Pantin

Ainsi l'article IV des statuts sera modifié.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou de l'extrait du présent Procès Verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 heures.

Fait à Aubervilliers le 22 mai 2026

Mme TOUAT Ferroudja



TOUAT TERKI TRANS
3T
2 Bis Rue Henri Manigart
93300 AUBERVILLIERS
833 204 209 R.C.S Bobigny

Monsieur TERKI Yannis

